

Montréal, le 29 octobre 2008

Madame Marie-Claude Théberge
Chef de service des projets en milieu terrestre
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Direction des évaluations environnementales
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet du train de l'Est – Complément d'informations / Tronçon Montréal
N/Réf. : 4.17.0-21/01

Madame,

Faisant suite à votre demande du 27 octobre dernier, il nous fait plaisir de vous transmettre toutes les informations complémentaires sur les travaux projetés entre la gare Centrale et la rivière des Prairies pour le tronçon montréalais du train de l'Est.

1- Le parcours poursuivi par le train de l'Est :

Nous présentons à la figure 1, le projet du train de l'Est et ses trois principaux tronçons que nous résumons succinctement ci-après:

- 1- De la gare Centrale, le train de l'Est emprunte la ligne Deux-Montagnes sur environ 8,5 kilomètres. On retrouve deux gares existantes sur ce tronçon, soit les gares Canora et Mont-Royal. Il n'y a pas de travaux prévus sur ce tronçon;
- 2- À la jonction de l'Est, soit à l'endroit où les lignes Deux-Montagnes et CN se croisent à niveau (voir figure 2), le train de l'Est bifurque vers l'est en empruntant la courbe existante Gohier. Cette courbe sera réhabilitée (voie existante remise à neuf). À partir de la jonction de l'Est, le train utilisera le corridor existant du CN sur un peu plus de 25 kilomètres jusqu'à la rivière des Prairies. Toujours dans l'emprise actuelle du CN, des travaux d'élargissement de passages à niveau, de nouvelle signalisation ferroviaire, des travaux de modification d'ouvrages d'art, la construction de sept (7) nouvelles gares et de neuf (9) kilomètres de voie ferrée dans l'emprise existante sont prévues;
- 3- Après la traversée de la rivière des Prairies sur le pont ferroviaire existant (1,4 km), utilisation du corridor CN existant entre Charlemagne et la gare projetée à Repentigny (2,4 km) où la voie ferrée existante sera doublée sur 1,6 km. Par la suite, un nouveau corridor ferroviaire sera construit entre la gare proposée de Repentigny et le corridor du CP à Mascouche, soit sur 10,6 km. Pour ce nouveau corridor ferroviaire, la bande médiane de l'autoroute 640 est utilisée sur près de 8,5 km.

Finalement, utilisation du corridor du CP entre l'A-640 et le chemin Ste-Marie sur 1,5 km, jusqu'à la gare terminale de Mascouche.

Nous joignons à l'annexe 1, un tableau récapitulatif présenté dans l'étude sur l'électrification du projet que nous avons complété pour fins d'une meilleure compréhension.

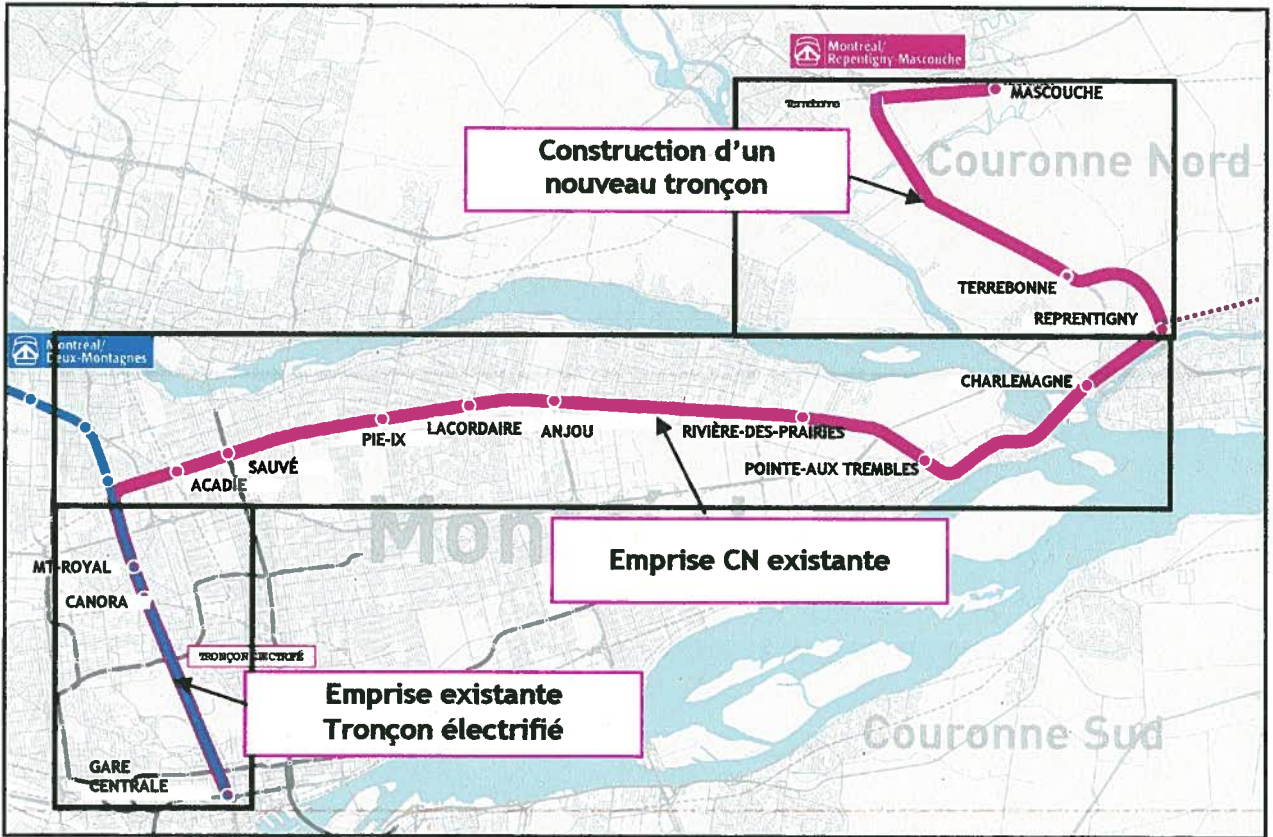


Figure 1

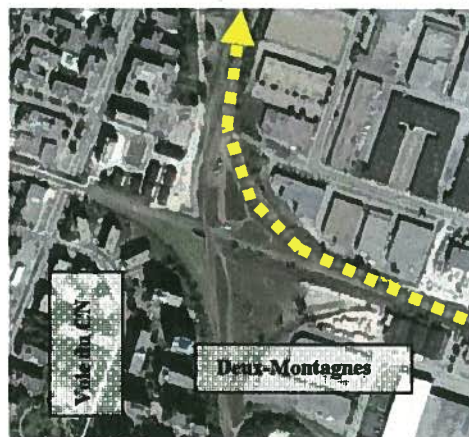


Figure 2

2- Doublement de la voie existante :

L'ajout de cette voie ferrée sur 9 kilomètres dans le corridor du CN se divise en deux tronçons. Le premier tronçon de 2,6 kilomètres se situe entre les boulevards Henri-Bourassa et Rodolphe-Forget (ligne rouge pointillée sur la figure 3 ci-dessous), dans un secteur presque entièrement industriel. La seule zone résidentielle à proximité du corridor se situe au nord-ouest du boulevard Armand-Bombardier (encadré turquoise). À cet endroit, les résidences sont à environ 65 m de l'emprise du CN.



Figure 3

Le second tronçon de 6,4 kilomètres se situe entre le boulevard Rodolphe-Forget et la rue Sherbrooke (ligne rouge pointillée sur la figure 4 ci-dessous), dans un secteur presque entièrement industriel. La seule zone résidentielle à proximité du corridor se situe au nord-est du boulevard St-Jean-Baptiste (encadré turquoise). À cet endroit, la distance des résidences à l'emprise du CN varie de 60 à 85 m.

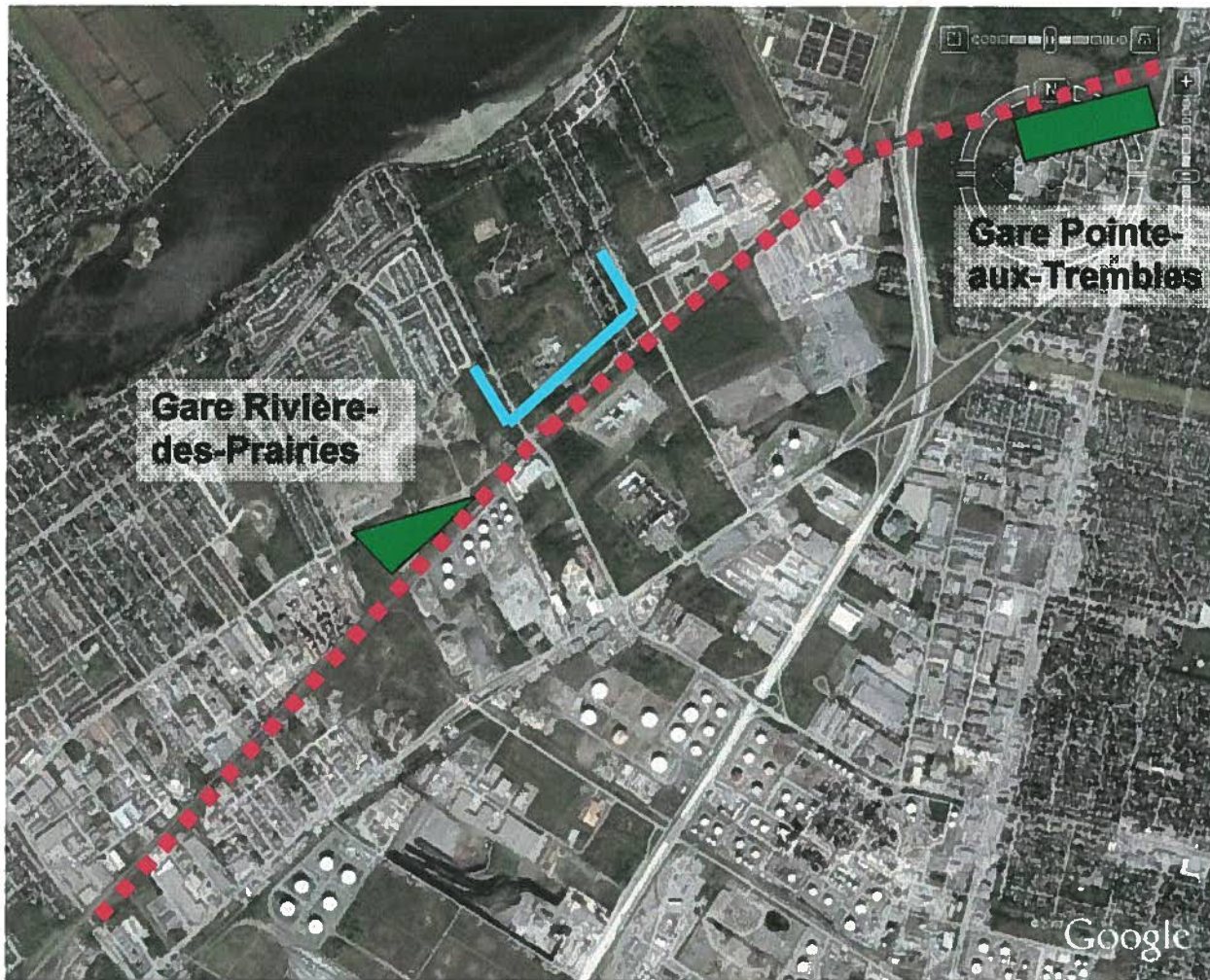


Figure 4

3- Les travaux projetés :

a) Doublement de la voie ferrée :

Tel que spécifié précédemment et tel que montré aux figures 3 et 4, *tous les travaux d'ajout d'une voie ferrée seront réalisés entièrement à l'intérieur de l'emprise ferroviaire existante du CN* principalement dans le secteur industriel de l'est de Montréal entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Sherbrooke.

b) Voie ferrée réhabilitée :

Environ six (6) kilomètres de voie ferrée existante seront réhabilités. Les travaux consistent à refaire le ballast existant et/ou à remplacer les rails existants par des rails soudés.

c) Signalisation :

Afin de permettre le passage des trains de passagers dans le corridor ferroviaire du CN affecté en tout premier lieu aux marchandises, toute la signalisation ferroviaire existante doit être revue et modifiée.

d) Passages à niveau :

L'ajout d'une voie ferrée implique l'élargissement de passages à niveau existant pour y mettre une seconde voie, soit aux boulevards Rivière-des-Prairies et Saint-Jean-Baptiste.

e) Structure de drainage :

Des ponceaux doivent être prolongés sous la nouvelle voie ferrée pour trois (3) structures existantes entre Henri-Bourassa et la rue Sherbrooke.

f) Ouvrages d'art :

Le pont d'étagement ferroviaire Henri-Bourassa doit être renforcé afin d'y ajouter une deuxième voie ferrée. De même, le passage souterrain du sentier multifonctionnel De Montigny doit être prolongé sous la nouvelle voie ferrée.

g) Les gares :

Sept (7) nouvelles gares sont prévues à Montréal sur le corridor du CN entre la jonction de l'Est et la rivière des Prairies, soit à de l'Acadie, Sauvé, Pie-IX, Lacordaire, A-25, St-Jean-Baptiste et Sherbrooke. L'aménagement des gares impliquent la construction d'un quai localisé entièrement dans l'emprise existante du CN alors que les stationnements prévus pour certaines gares seront localisés sur des terrains vacants pour lesquels l'AMT se portera acquéreur.

4- Responsabilités respectives de l'AMT et du CN :

Étant donné que le train de l'Est doit s'insérer dans un corridor ferroviaire existant où le transport des marchandises a priorité, l'AMT a dû négocier un horaire préliminaire pour le train de l'Est pour lequel le CN a exigé la construction de nouvelles infrastructures ferroviaires afin de pouvoir le respecter. Le CN étant propriétaire de l'emprise et des voies ferrées, le CN est entièrement responsable des travaux qui seront défrayés par l'AMT.

Un protocole d'entente a donc été signé par l'AMT et le CN le 2 novembre 2007 sur la réalisation de travaux. Les principes fondamentaux de cette entente peuvent se résumer dans la matrice du contrôle des activités telle que montrée à la figure 5 ci-dessous.

Le CN est responsable de la conception, de la construction et de la surveillance de tous les travaux reliés à l'ajout de la nouvelle voie ferrée ainsi qu'aux travaux d'ouvrages d'art. Quant à elle, l'AMT est responsable de la conception, de la construction et de la surveillance des nouvelles gares. Nous joignons à l'annexe 2 de ce document, des coupes en travers préparées par le consultant du CN et montrant l'ajout d'une nouvelle voie ferrée dans son emprise et ce, à différents endroits.

Le protocole d'entente stipule que l'AMT accepte de défrayer tous les coûts de toutes les activités de conception, de gestion de projet et de construction de toutes les nouvelles infrastructures prévues dans le cadre du train de l'Est pour le tronçon entre la jonction de l'Est et la rivière des Prairies. Tous les ouvrages, à l'exception des gares, deviendront propriété du CN.

PROJET DU TRAIN DE L'EST
SUBDIVISIONS ST-LAURENT ET JOLIETTE
MATRICE DU CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DE PROJET

Révision: le 24 octobre 2007

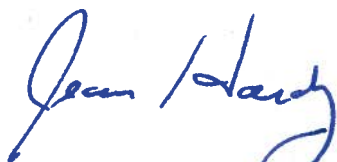
	1	2	3	4	5	6	7
ACTIVITÉS	Appel d'offres pour la conception	Conception	Revue de la conception	Appel d'offres pour la construction	Achat des matériaux	Construction	Assurance qualité des travaux
A INFRASTRUCTURES / SERVICES REQUIS <i>VOIE FERRÉE</i> (Incluant les services publics, les relevés d'arpentage et géotechnique, le terrassement et le drainage)	n/a	CN	AMT	CN	CN	CN	CN
B <i>GARES</i> (Incluant les services publics, les relevés d'arpentage et géotechnique, le terrassement et le drainage)	AMT	AMT	CN	AMT	AMT	AMT	AMT
C <i>QUAIS</i> (Incluant les services publics, les relevés d'arpentage et géotechnique, le terrassement et le drainage)	AMT	AMT	CN	AMT	AMT	AMT	AMT
D <i>OUVRAGES D'ART AVEC VOIES FERREES</i>	à déterminer	CN	AMT	CN	CN	CN	CN
E <i>AUTRES OUVRAGES D'ART SANS VOIES FERREES</i>	AMT	AMT	CN	AMT	AMT	AMT	AMT
F <i>SIGNALISATION</i> (Montréal - Repentigny)	n/a	CN	AMT	CN	CN	CN	CN

Figure 5

Nous espérons que ce document vous permettra d'avoir une bonne compréhension des travaux du train de l'Est qui sont prévus pour le tronçon montréalais.

Nous demeurons disponibles pour vous fournir toutes autres informations que vous jugeriez nécessaires.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Jean Hardy, ing., MBA
 Directeur du projet Train de l'Est
 Vice-président Projets par interim
 JH/bf

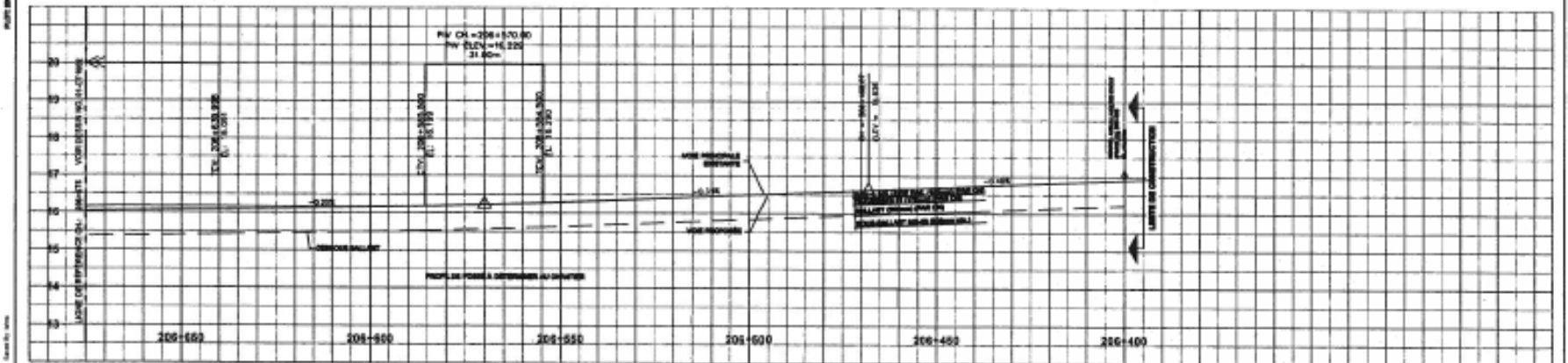
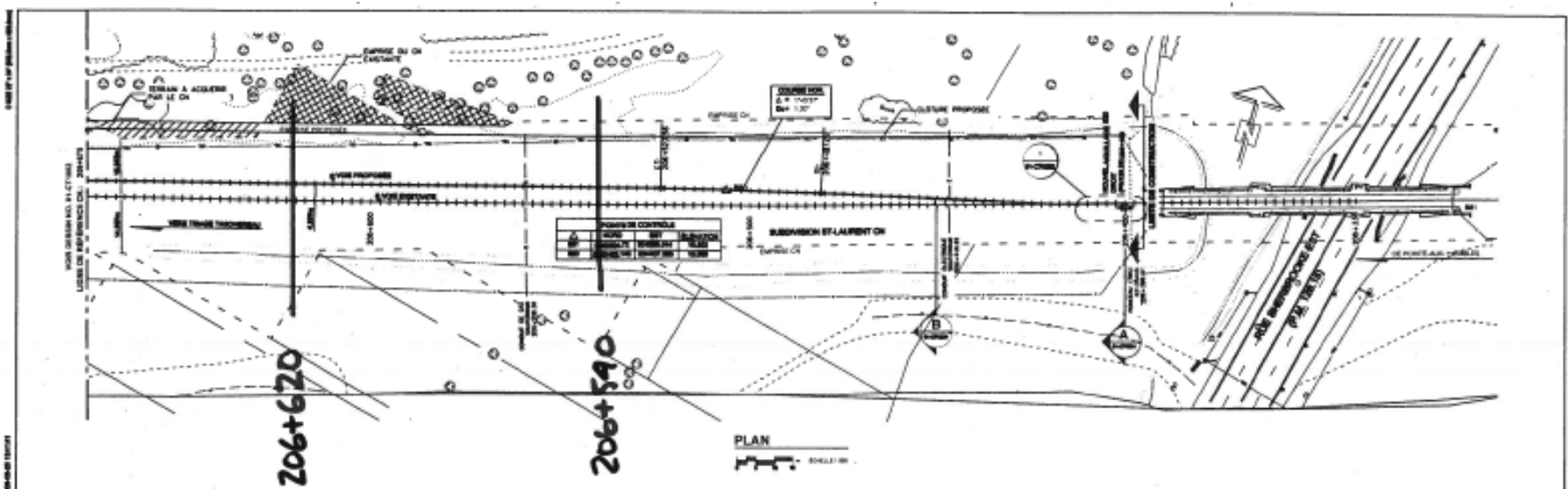
C.C. : Mme Julie Arcand, Directrice, Affaires publiques, AMT
 M. Yves Phaneuf, Directeur d'étude principal, AMT

ANNEXE 1
Train de l'Est
Type de voie utilisée

Type de voie utilisée

PM ou PK début- PM ou PK fin	Distance (kilomètres) de la voie			Type de voie utilisée (en supposant qu'il n'y a pas de rencontre de train)	Emprise
	Nouvelle	Modernisée	Existante		
Tronçon Montréal					
PM 141.6-141.4		0.3		Voie existante sud modernisée de la voie d'évitement de Gohier	CN
PM 141.4-140.8		1.0		Voie existante sud modernisée de la voie d'évitement de Gohier Aiguillage au PM 140.8	CN
PM 140.8-136.4			7.1	Voie unique existante	CN
PM 136.3-134.9		2.4		Nouvel aiguillage au PM 136.3, voie existante sud modernisée	CN
PM 134.9-133.3	2.6			Nouvelle voie dans le corridor CN	CN
PM 133.3-132.2			1.8	Voie existante	CN
PM 132.2-128.2	6.4			Nouvelle voie dans le corridor CN	CN
PM 128.2-127.7	0.8			Nouvelle voie dans le corridor CN	CN
PM 127.7-125.8			1.6	Voie existante	CN
Tronçon Nord					
PM 125.2-124.7			4.0	Voie unique existante et nouvel aiguillage PM 124.7	CN
PM 124.7-123.6	1.8			Nouvelle voie (sur emprise du CN). Début-fin de la voie de l'AMT	CN
PK 0-13.3	13.3			Nouvelle voie sur emprise AMT et aiguillage au PK 13.3	AMT
PK 13.3-13.6			0.3	Voie existante du CP	CP
PK 13.6				Gare et Garage de Mascouche	AMT
	24.9	3.7	14.8		

ANNEXE 2
Plans, profils et sections de la voie
principale proposée



PROFIL

S	REGION	STATION	PROJ.
	EST DU CANADA	ST-LAURENT	128.3-156.4
	NOUVEAU QUÉBEC	AF 916-128.3-1.55	
RCC00001			

AMÉNAGEMENT SUITE À LA REPRODUCTION. ÉCHELLE PROPOSÉE POUR DIVISIONS CONGRUES SUR LE PLAN. TOUTES LES COTES ET LES PROFILS SONT PROPOSÉS. L'ÉCRIVAIN EN NE PEUT COMPTER LES TROUSILLES SAUF AVEC LES PLANS IDENTIFIÉS SÉPARÉMENT COMME SUIT.

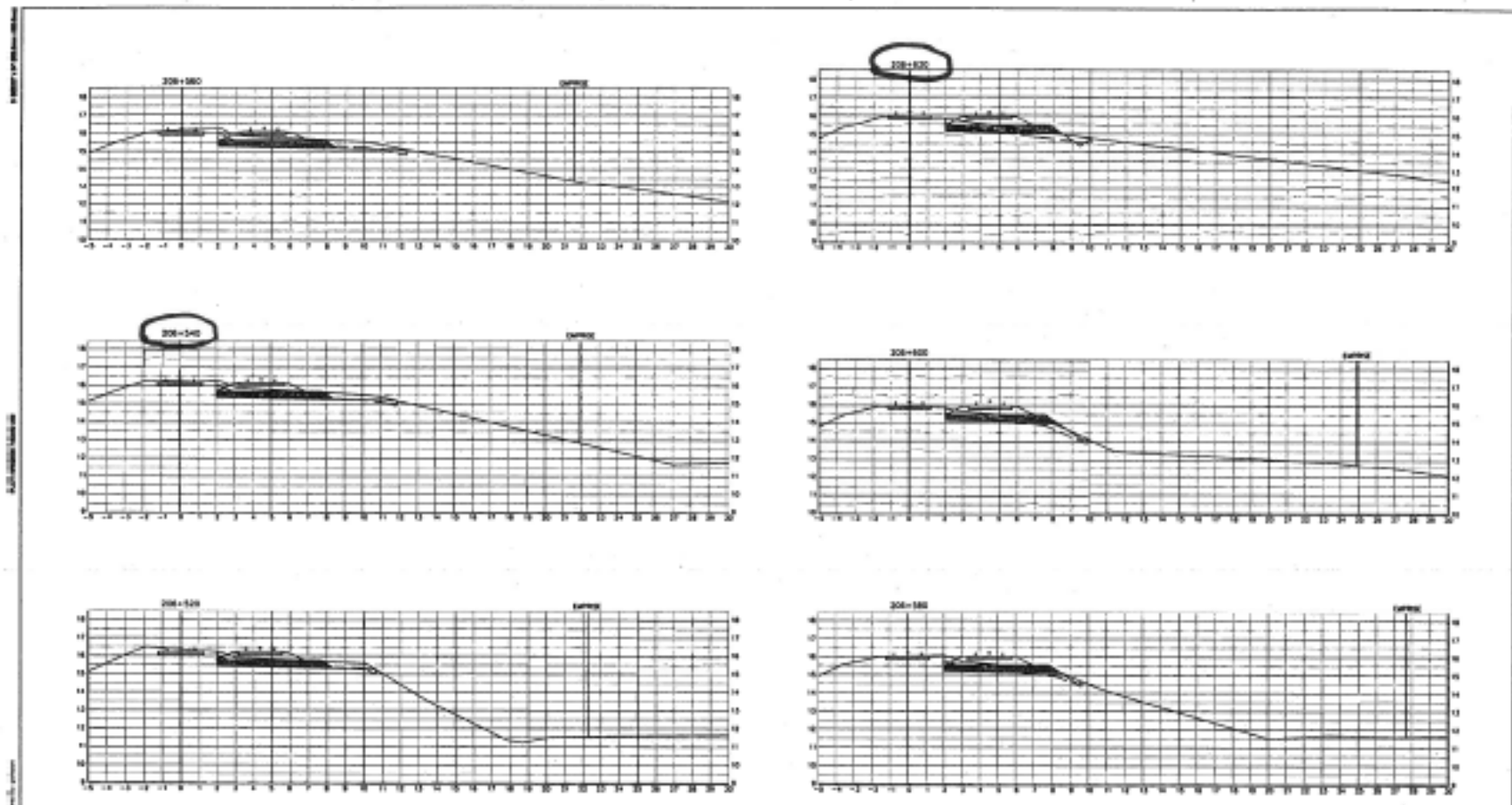
EN CAS DE CONSULTATION, VOTRE DROIT RÉSERVÉ. LE PROJETANT EST PROCÉDÉ PAR LES COTES MOYENNES LA PROPOSÉE ET EN ÉLÉMENTELLE ET NE PEUT ÊTRE RESPONSABLE EN TOUT CAS DE PARTIE, SANS AUCUN ENGAGEMENT DE CONSULTATION EN CAS.



NO	DATE	DESCRIPTION DE LA RÉVISION	PROJ.	DES.	APPR.	INT.	EXT.
01	000001	EMIS POUR SOUSCRIPTION	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
02	000001	EMIS POUR SOUSCRIPTION	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
REV	ANNULÉ	DESCRIPTION DE LA RÉVISION	PROJ.	DES.	APPR.	INT.	EXT.

UMA | AECOM

CN		
Services techniques		
Terrassement (Montréal)		
Plan et profil de la voie principale proposée		
Ch : 206+400 à 206+675 / P.M. 128.25 à P.M. 128.42		
NUMÉRO DE PROJET	NUMÉRO DE PLAN	ÉTAT
0431-300-01	01-CT1001	D



SECTIONS

	PROJET	EST DU CANADA ST-LAURENT	PROJET	128.3-128.5
	TITRE	COMBUSTION	TITRE	AF 915-128.3-1.41
	NO	NC088911		

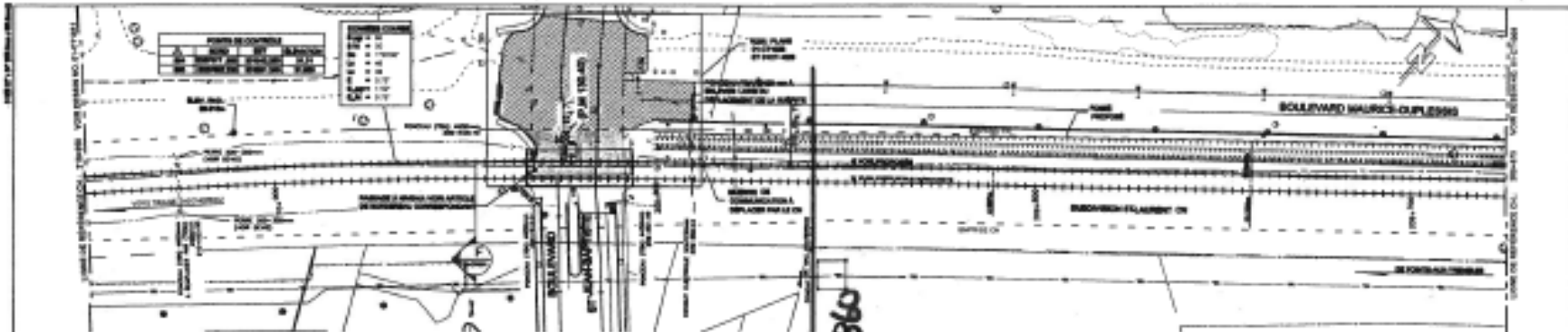
CONTRATANT ET/OU LE CONCESSIONNAIRE / CLIENT
 EST RESPONSABLE DE LA PRÉCISION DES DONNÉES FOURNIES EN VUE
 DE LA RÉALISATION DE LA PROJET ET DE LA QUALITÉ DE LA
 CONCEPTION ET DE LA RÉALISATION DE LA PROJET. LE
 CONCESSIONNAIRE ET/OU LE CLIENT SONT RESPONSABLES DE
 LA PRÉCISION DES DONNÉES FOURNIES EN VUE DE LA
 RÉALISATION DE LA PROJET ET DE LA QUALITÉ DE LA
 CONCEPTION ET DE LA RÉALISATION DE LA PROJET.



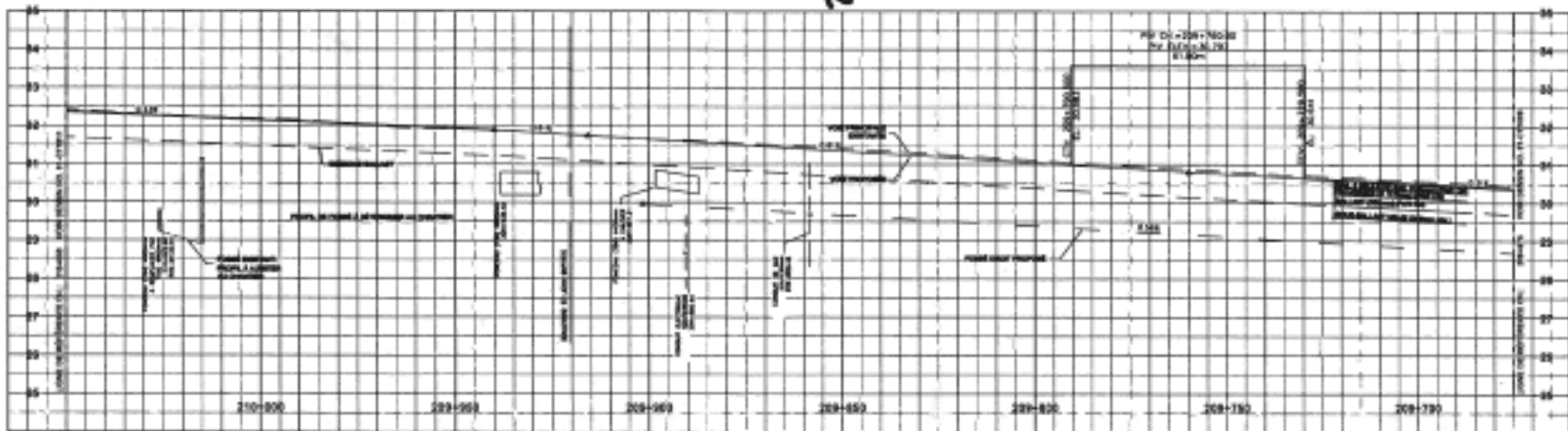
NO	DESCRIPTION	DATE	PROJ.	REV.
1	PROJET			
2	REVISION			

UMA | AECOM

CN		
Services techniques		
Terrassement (Montreal)		
Sections de la voie principale proposée		
Ch.: 208+520 à 208+620		
NUMERO DE PLAN	NUMERO DE PLAN	REVISION
9471-009-01	01-CT3002	C



PLAN



PROFIL

	PROJET	EST DU CANADA - ST-LAURENT	N° de plan
	N° de projet	RC000001	AP 818-126.3-1.16
	1983-1984		

AVANT PROJET DE TRACÉ ET DE PROFIL
 L'INGÉNIEUR ASSURÉ QU'IL A ÉTÉ ÉLABORÉ EN VERTU DE LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET QU'IL EST EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES EN VIGUEUR À LA DATE DE SON ÉLABORATION.
 LE PROJETANT ASSUME LA RESPONSABILITÉ DE LA PRÉCISION DES DONNÉES ET DE LA VALIDITÉ DES RÉSULTATS PRÉSENTÉS. IL NE GARANTIT PAS LA PRÉCISION DES DONNÉES ET LA VALIDITÉ DES RÉSULTATS PRÉSENTÉS. IL NE GARANTIT PAS LA PRÉCISION DES DONNÉES ET LA VALIDITÉ DES RÉSULTATS PRÉSENTÉS.

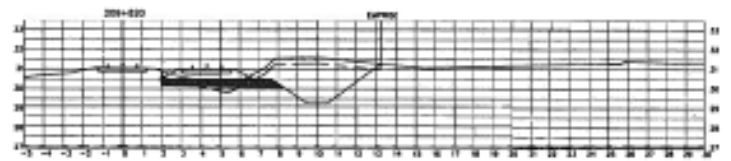
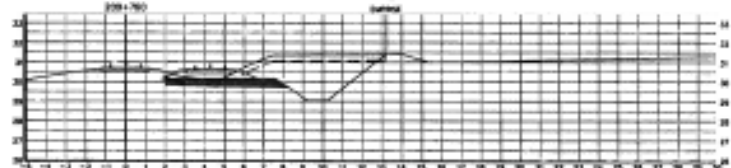
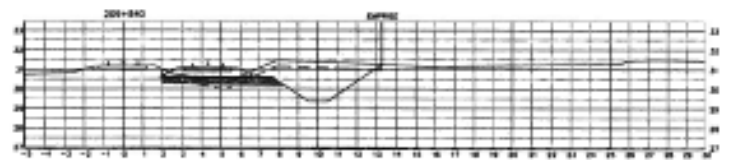
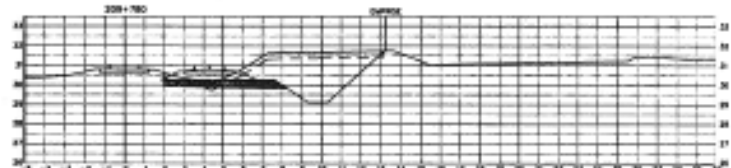
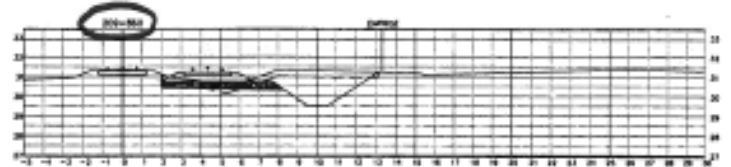
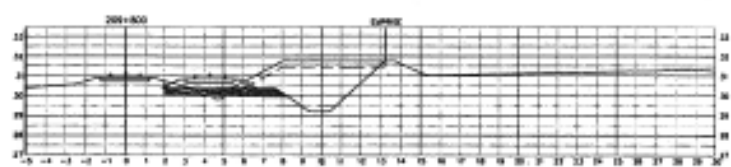


N°	DESIGNATION	DATE	INITIALES
1	CONCEPTION GÉNÉRALE	15.08.2014	UM
2	CONCEPTION GÉNÉRALE	15.08.2014	UM
3	CONCEPTION GÉNÉRALE	15.08.2014	UM
4	CONCEPTION GÉNÉRALE	15.08.2014	UM

UMA | AECOM

CN Services techniques Terrassement (Planitia) Plan et profil de la voie principale proposée Ch.: 208+675 à 210+850 / P.M. 115.26 à P.M. 115.82		
NUMÉRO DE PROJET	NUMÉRO DE PLAN	ÉCHELLE
8421-280-01	01-CT1010	D

1:200000
 1:200000
 1:200000
 1:200000
 1:200000
 1:200000



SECTIONS

Les renseignements fournis sur ces reproductions, y compris
 les données relatives aux dimensions, aux élévations et aux
 coordonnées horizontales, ne sont pas garantis.
 Les utilisateurs doivent vérifier les données avant
 leur utilisation pour éviter les erreurs.
 Les renseignements fournis sur ces reproductions, y compris
 les données relatives aux dimensions, aux élévations et aux
 coordonnées horizontales, ne sont pas garantis.
 Les utilisateurs doivent vérifier les données avant
 leur utilisation pour éviter les erreurs.

1:200000
 1:200000
 1:200000
 1:200000
 1:200000
 1:200000



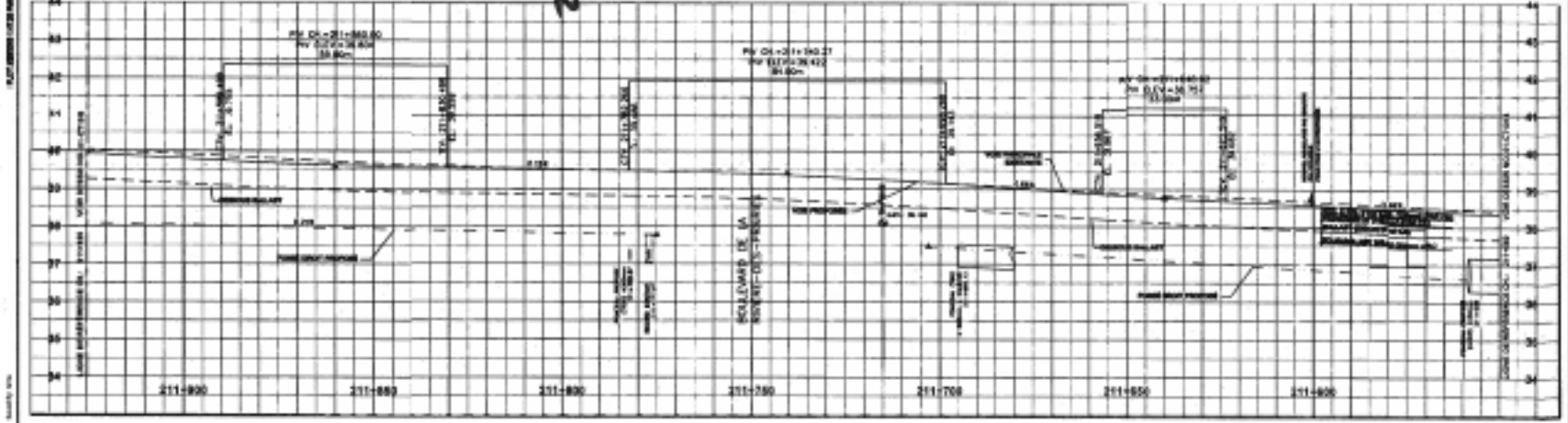
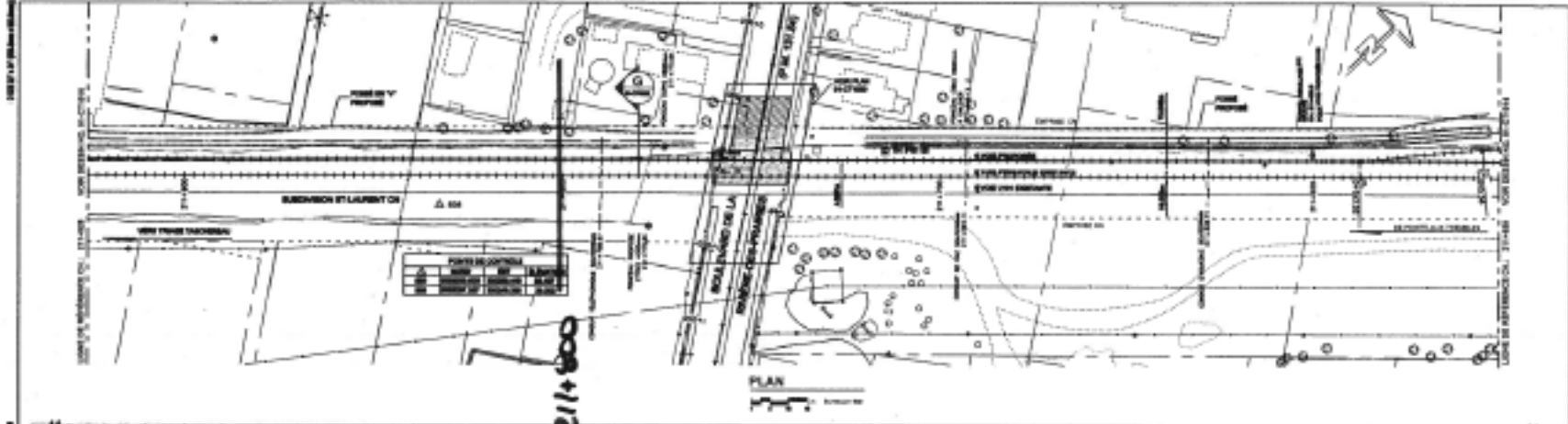
C	DRAWN	DATE POUR SOUSCRIPTION	13	11	02	11	11	11	11	11
M	APPROVED	DESCRIPTION DE LA PROVISION	PROJETS	CONSTRUCTION	DESIGN	CONSTRUCTION	DESIGN	CONSTRUCTION	DESIGN	CONSTRUCTION

UMA | AECOM



PROJET: 1063-1563
 EST DU CANADA ST-LAURENT
 PROJET 1063-1563
 ROBINSON AF 116-1563-1567

CN	Services techniques	Terrassement (Mondul)	Section de la voie principale proposée	Cl. 209+700 à 209+900
0411-300-01	01-CT3028	C		



PROFIL

CN
Service techniques
Terrassement (Montreal)
Plan et profil de la voie principale proposée
Ch.: 211+800 à 211+925 / P.M.101.40 à P.M.101.60

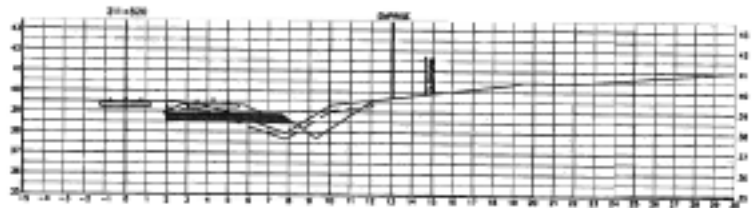
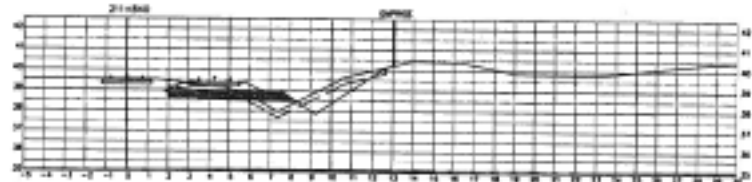
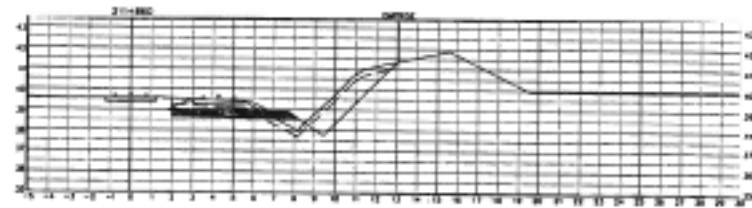
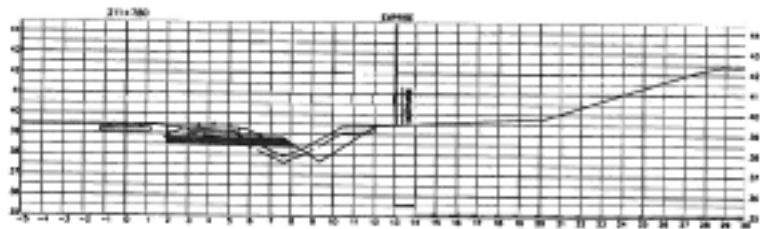
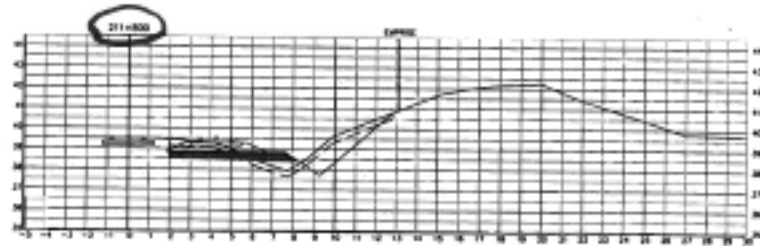
NO. DE PROJET	NUMERO DE PLAN	REVUE
6431-300-01	01-C11015	D

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
 ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

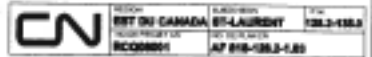
UMA | AECOM

PROJET: 18.3-1864
 NO. DE PLAN: JAF 018-128.2-1.34

PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE DE TRANSPORT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À HAUTE TENSION (L.H.T.) À 500 KV ENTRE LES STATIONS DE TRANSFORMATION DE LA RIVERVILLE ET DE LA GRANDE-ROCHE



SECTIONS



Le présent document est la propriété de la Commission canadienne de l'énergie atomique (CCEA). Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la CCEA est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la CCEA est formellement interdite.

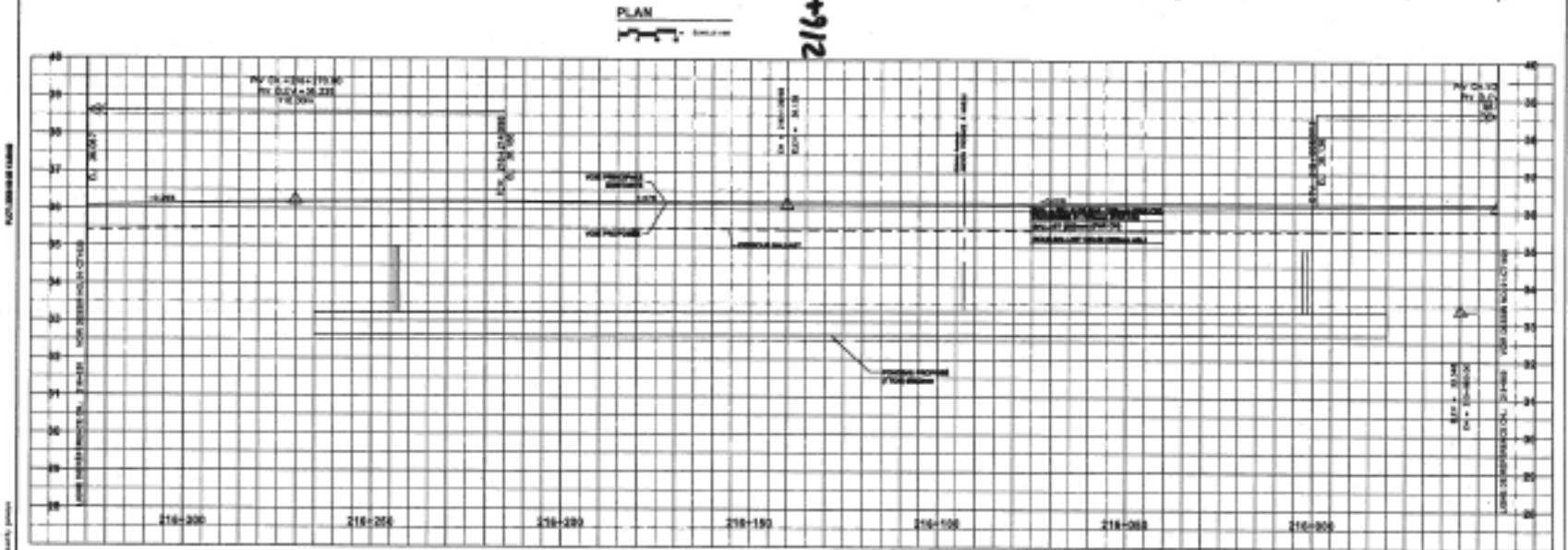


NO.	DESCRIPTION DE LA SECTION	DATE	ÉTAT
1	ÉLÉMENTS DES FONDATIONS		
2	STRUCTURE DE LA SECTION		

UMA | AECOM

CN
Services techniques
Terre-Service (Montréal)
Section de la voie principale proposée
Cil. 211+700 à 211+850

NUMÉRO DE PLAN	NUMÉRO DE PLAN	REVISÉ
8421-080-01	01-CT3044	C

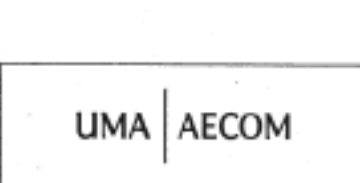


INSTRUMENTÉ PAR L'ALPHABÉTIQUE CONSULTING INC. (ALPHABÉTIQUE CONSULTING INC.)
 1000 BOULEVARD DES ÉTOILES, SUITE 100, MONTRÉAL, QUÉBEC H3A 2B4
 TEL: 514 342-1111 FAX: 514 342-1112
 www.alphabétique.com

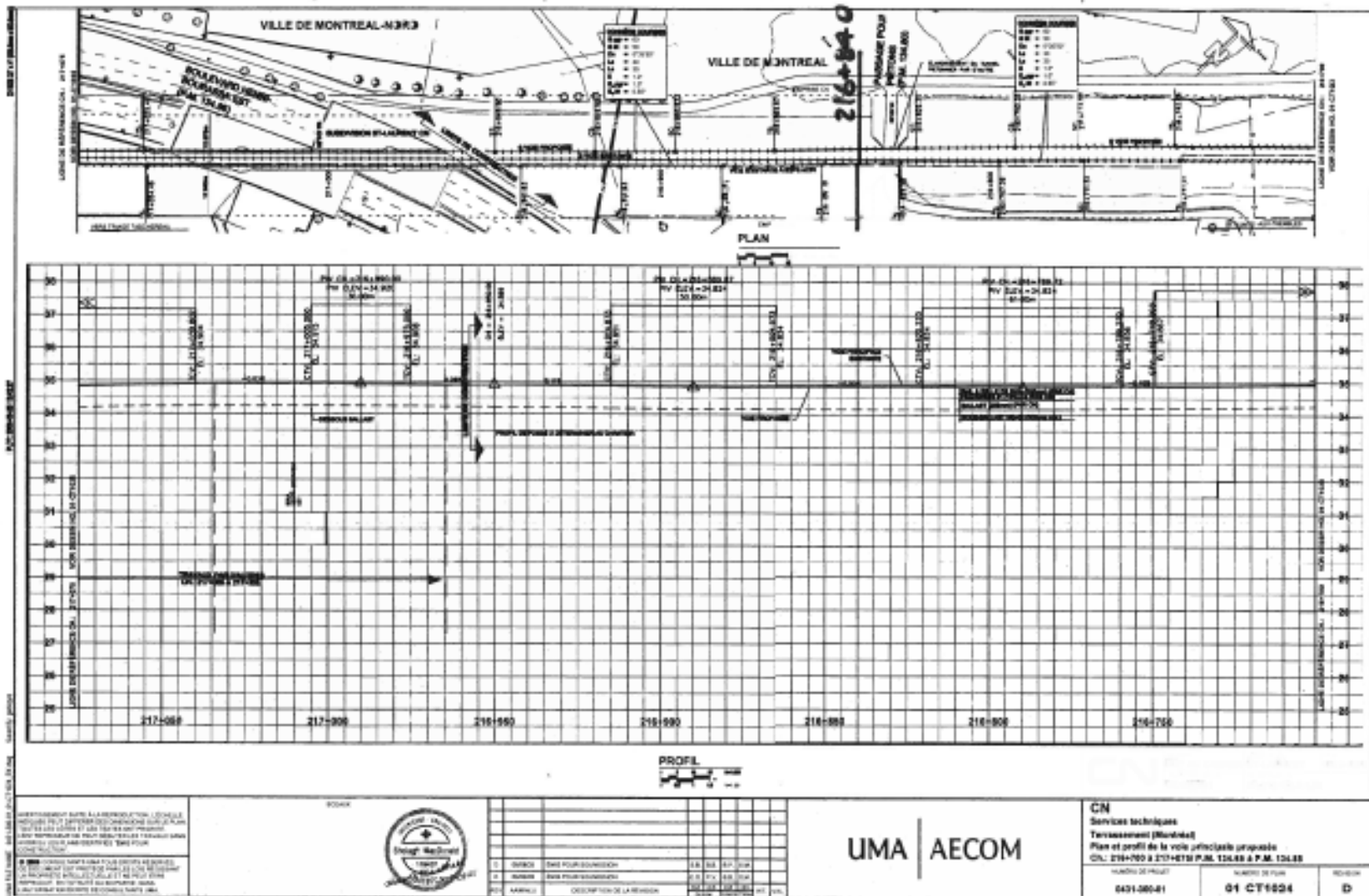
ALPHABÉTIQUE CONSULTING INC. (ALPHABÉTIQUE CONSULTING INC.)
 1000 BOULEVARD DES ÉTOILES, SUITE 100, MONTRÉAL, QUÉBEC H3A 2B4
 TEL: 514 342-1111 FAX: 514 342-1112
 www.alphabétique.com



NO.	DATE	DESCRIPTION DE LA RÉVISION	ÉLÉVÉ PAR	APPRUVÉ PAR
1	2010-01-15	ÉLÉVÉ PAR	SM	SM
2	2010-01-15	APPRUVÉ PAR	SM	SM
3	2010-01-15	APPRUVÉ PAR	SM	SM



	STY DU CANADA ST-LAURENT 1363-1363 1363-1363
	CN Services techniques Terrassement (Montreal) Plan et profil de la voie principale proposée CL: 216+000 à 216+120 P.M. 136.18 à P.M. 136.42
NUMÉRO DE PROJET 9411-206-01	NUMÉRO DE PLAN 01-CT1022
	RÉVISION D



APPRÉHENSION SAUF À REPRODUCTION LOYALE
 DÉPOSÉ PAR LE BUREAU D'INGÉNIEUR CIVIL
 1000, RUE DE LA MONTELLIÈRE, 1000
 MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1M4
 514 392-1111
 514 392-1112
 514 392-1113
 514 392-1114
 514 392-1115
 514 392-1116
 514 392-1117
 514 392-1118
 514 392-1119
 514 392-1120
 514 392-1121
 514 392-1122
 514 392-1123
 514 392-1124
 514 392-1125
 514 392-1126
 514 392-1127
 514 392-1128
 514 392-1129
 514 392-1130
 514 392-1131
 514 392-1132
 514 392-1133
 514 392-1134
 514 392-1135
 514 392-1136
 514 392-1137
 514 392-1138
 514 392-1139
 514 392-1140
 514 392-1141
 514 392-1142
 514 392-1143
 514 392-1144
 514 392-1145
 514 392-1146
 514 392-1147
 514 392-1148
 514 392-1149
 514 392-1150
 514 392-1151
 514 392-1152
 514 392-1153
 514 392-1154
 514 392-1155
 514 392-1156
 514 392-1157
 514 392-1158
 514 392-1159
 514 392-1160
 514 392-1161
 514 392-1162
 514 392-1163
 514 392-1164
 514 392-1165
 514 392-1166
 514 392-1167
 514 392-1168
 514 392-1169
 514 392-1170
 514 392-1171
 514 392-1172
 514 392-1173
 514 392-1174
 514 392-1175
 514 392-1176
 514 392-1177
 514 392-1178
 514 392-1179
 514 392-1180
 514 392-1181
 514 392-1182
 514 392-1183
 514 392-1184
 514 392-1185
 514 392-1186
 514 392-1187
 514 392-1188
 514 392-1189
 514 392-1190
 514 392-1191
 514 392-1192
 514 392-1193
 514 392-1194
 514 392-1195
 514 392-1196
 514 392-1197
 514 392-1198
 514 392-1199
 514 392-1200

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR	APPR
1	2010-01-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
2	2010-02-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
3	2010-03-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
4	2010-04-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
5	2010-05-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
6	2010-06-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
7	2010-07-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
8	2010-08-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
9	2010-09-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
10	2010-10-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
11	2010-11-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
12	2010-12-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR	APPR
1	2010-01-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
2	2010-02-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
3	2010-03-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
4	2010-04-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
5	2010-05-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
6	2010-06-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
7	2010-07-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
8	2010-08-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
9	2010-09-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
10	2010-10-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
11	2010-11-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.
12	2010-12-15	PROJET DE CONCEPTION	J.P.	J.P.

UMA | AECOM
 1000, RUE DE LA MONTELLIÈRE, 1000
 MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1M4
 514 392-1111
 514 392-1112
 514 392-1113
 514 392-1114
 514 392-1115
 514 392-1116
 514 392-1117
 514 392-1118
 514 392-1119
 514 392-1120
 514 392-1121
 514 392-1122
 514 392-1123
 514 392-1124
 514 392-1125
 514 392-1126
 514 392-1127
 514 392-1128
 514 392-1129
 514 392-1130
 514 392-1131
 514 392-1132
 514 392-1133
 514 392-1134
 514 392-1135
 514 392-1136
 514 392-1137
 514 392-1138
 514 392-1139
 514 392-1140
 514 392-1141
 514 392-1142
 514 392-1143
 514 392-1144
 514 392-1145
 514 392-1146
 514 392-1147
 514 392-1148
 514 392-1149
 514 392-1150
 514 392-1151
 514 392-1152
 514 392-1153
 514 392-1154
 514 392-1155
 514 392-1156
 514 392-1157
 514 392-1158
 514 392-1159
 514 392-1160
 514 392-1161
 514 392-1162
 514 392-1163
 514 392-1164
 514 392-1165
 514 392-1166
 514 392-1167
 514 392-1168
 514 392-1169
 514 392-1170
 514 392-1171
 514 392-1172
 514 392-1173
 514 392-1174
 514 392-1175
 514 392-1176
 514 392-1177
 514 392-1178
 514 392-1179
 514 392-1180
 514 392-1181
 514 392-1182
 514 392-1183
 514 392-1184
 514 392-1185
 514 392-1186
 514 392-1187
 514 392-1188
 514 392-1189
 514 392-1190
 514 392-1191
 514 392-1192
 514 392-1193
 514 392-1194
 514 392-1195
 514 392-1196
 514 392-1197
 514 392-1198
 514 392-1199
 514 392-1200

CN
 Services techniques
 Travaux (Montreal)
 Plan et profil de la voie principale proposée
 CN: 216+750 à 217+750 P.M. 12.68 à P.M. 12.68
 NUMÉRO DE PROJET: 641-060-41
 NUMÉRO DE PLAN: 01 CT604
 RÉVISION: D

